

**L'ALCH analyse « Le point presse » donné par le bureau municipal 15 mai 2006
en réponse aux questions que notre association a posé.**

Cette conférence de presse de Monsieur le Maire, qui voulait être une réponse à l'amicale laïque, n'apporte pas, d'élément de contradiction sur nos arguments et notre analyse du dossier, présentés publiquement, soit par voie de presse ou sur notre site.

Expression du bureau municipal	Analyse ALCH
Remplacer des locaux vétustes et hors norme par un pôle associatif mutualisable. Nécessité de libérer l'espace occupé par le BCH et l'ALCH pour l'extension de l'école publique.	« L'amicale laïque n'est pas opposée au projet de mutualisation des moyens concentrés autour d'un futur pôle associatif. Bien qu'il soit demandé à toutes les associations de faire des efforts, à la lecture de ce tableau il est facile de constater que l'effort n'est pas équitablement réparti. » Extrait du courrier adressé à la mairie le 28.11.05 et argument repris dans notre conférence de presse de janvier 2006. Nous étions d'accord sur la démarche tout en insistant sur la nécessité d'une réelle mutualisation des moyens.
Les travaux à accomplir pour la mise aux normes des anciens locaux dépassaient la capacité financière de la commune	Aucun chiffre n'a jamais été divulgué concernant cette éventualité, ni sur une étude comparative entre différentes autres solutions : réhabilitation totale ou partielle, constructions... Seuls les chiffres concernant la solution (évolutive) adoptée par la municipalité ont été divulgués, sans connaître précisément le coût des travaux effectués en régie. D'autre part, on ne sait toujours pas à quelle hauteur ce projet va être subventionné.
En comptant toutes les salles de la commune, ce sont 660 m ² qui sont mis à la disposition des associations...	Ce que le Monsieur le Maire ne dit pas c'est que plus de 60 % de cette surface est attribuée à seulement 4 associations dont environ 25 % à une seule d'entre-elles. Cela ne correspond pas vraiment à une réelle mutualisation des moyens
°Les associations ont été informées de l'évolution du projet. Les élus ont reçu les responsables associatifs.	Si les responsables ont été informés (souvent par voie de presse), s'ils ont pu s'exprimer (notamment lors de la réunion du 20 mars ou d'autres associations ont fait des propositions constructives pour l'ALCH) ils n'ont jamais été écoutés. Les responsables de l'amicale laïque n'ont été reçus par les élus que sur leur propre initiative à l'occasion des permanences en mairie du samedi matin. Les seules réponse qu'ils ont eues lors de ces rencontres c'était : « vous serez informés »
Au cours de cette période l'amicale laïque a émis plusieurs demandes. Nous avons répondu à celles-ci.	Ce que Mr le Maire ne dit pas c'est ce qu'il a répondu et par quel moyen. Nous avons reçu de lui qu'un seul courrier pour nous mettre devant le fait accompli. L'imprécision de ce courrier était telle que ce n'est que lors de la réunion du 18 mai (après sa conférence de presse) que nous avons compris ce qui nous était réellement proposé : 9 m ² dans la salle construite par les bénévoles du

	<p>foot. Une des propositions de l'amicale laïque était de restaurer à l'aide de bénévoles une partie du site G Drouet.</p>
<p>La commune prouve qu'elle soutient les associations : en 2006, 59000 euros de subventions ont été votés</p>	<p>Ce que Mr le Maire ne dit pas c'est que sur ces 59000 euros, 47000 sont destinés à une seule association : la crèche parentale, ce que nous ne contestons pas. Toutefois, la rigueur intellectuelle aurait amené à préciser ce détail et à compléter l'information par le fait que 50 % de cette dépense pour la crèche est subventionné par la CAF et la MSA.</p>
<p>Plus particulièrement si l'amicale laïque se retrouve dispersée dans plusieurs endroit c'est encore pour des raisons financières... Nous avons fait des choix qui peuvent être critiquables. Les élus assument.</p>	<p>Monsieur le Maire l'avoue, les choix de répartition des moyens pour les associations sont inévitables et le choix de l'association qui doit en subir le plus les conséquences est un choix politique assumé pleinement par les élus.</p>
<p>On ne peut pas faire mieux aujourd'hui d'un point de vue financier. On étudiera les suggestions émises par l'amicale laïque pour la rentrée 2007-2008.</p>	<p>Nous prenons acte de cette promesse et nous avons écrit dans ce sens à Monsieur le Maire et Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux.</p>